Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260330-2026_03_30_D40-DE

PLONEVEZ-DU-FAOU
Kalet 'vel an dero eeun gis ar fao
Dur comme le chêne - Droit comme le hêtre

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 40

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2026 Convocation affichée le : 20 mars 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A. LAMANDA, A-M. BRETEL, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, B. BARBIER, M. CAENES-BARDON, D. MORVAN, E. DE OLIVEIRA-ORIOL. M. QUERE.

Absent excusé :

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 19

Procuration :

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Eclairage de Communications Electroniques de Huelgoat-Carhaix (SIECE) et de deux représentants suppléants au Syndicat d'Energie et d'Equipement du Finistère.

Mme le Maire informe l'assemblée qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants auprès du SIECE (Syndicat Intercommunal d'Eclairage et de Communications Electroniques de Huelgoat-Carhaix) qui siègeront au collège électoral du Centre.

Il y a lieu également de désigner deux représentants communaux titulaires et deux représentants communaux suppléants devant siéger au comité territorial centre du SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère).

Après l'exposé du Maire, pris connaissance des statuts du SIECE et du SDEF et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner pour représenter la commune :

- **SIECE** :
  Délégués titulaires : Denis SALAÜN – Alain BRENAUT.
  Délégués suppléants : Jean-Luc LANDREIN – Valérie CARO CHERRE.
- **SDEF** :
  Délégués titulaires : Denis SALAÜN – Alain BRENAUT.
  Délégués suppléants : Jean-Luc LANDREIN – Valérie CARO-CHERRE

Pour copie certifiée conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.